

FAIRE UN DON

Au service de la lutte contre les troubles des conduites alimentaires.



Depuis 15 ans, avec l'appui de la Fondation de l'Avenir, la Fondation Sandrine Castellotti fait connaître les traitements contre les troubles des conduites alimentaires (TCA). L'objectif est d'accélérer leur dépistage et la prise en charge thérapeutique des malades.

Créée le 7 juin 2001, la Fondation Sandrine Castellotti met progressivement en place des actions de prévention et d'aide aux soins pour les personnes souffrant de TCA, ainsi que pour leurs proches, comme le recommande la Haute Autorité de Santé.

Mercredi 25 mai 2016, la Fondation a souhaité marquer ses 15 ans de lutte contre les TCA en organisant une cérémonie au sein de l'Institut Mutualiste Montsouris à Paris.

Ce moment privilégié a été l'occasion de revenir sur la naissance de la Fondation, ses premières actions et l'arrivée de partenaires fidèles. Le futur de la Fondation a également été évoqué, résolument orienté vers la recherche médicale et l'innovation en soins et prévention.

Pour conclure cette célébration, Nathalie Godart a reçu le **Prix Sandrine Castellotti**, récompensant ses recherches cliniques sur le thème : "Thérapie familiale et anorexie mentale : quelle est la meilleure approche ?".

**VISITER LE SITE DE LA FONDATION
SANDRINE CASTELLOTTI**

A NOTER : la Fondation Sandrine Castellotti fut la toute première fondation abritée placée sous égide de la Fondation de l'Avenir. Depuis 1992, La Fondation de l'Avenir, d'initiative mutualiste, offre la possibilité aux acteurs de son environnement de créer leur propre fondation.

Son modèle de fondation abritée permet aux partenaires de porter un projet en bénéficiant du savoir-faire de la Fondation de l'Avenir et de toutes les possibilités de la reconnaissance d'utilité publique.

Le projet de la fondation abritée doit s'inscrire dans l'objet de la Fondation de l'Avenir, à savoir le soutien au progrès médical.

Partager cet article



AGENDA

Télémédecine en EHPAD mutualiste :

Publication d'un rapport sur les initiatives mutualistes en matière de télémédecine, avec le soutien de la Mutualité Française.

[En savoir plus.](#)

[Rapport d'activité 2015 de la Fondation de l'Avenir :](#)



CONTACTEZ-NOUS



ACTUALITÉS

Nous suivre



SI VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS D'AFFICHAGE, [CONSULTEZ LA VERSION EN LIGNE](#)

[MENTIONS LÉGALES](#) | [INFOS CNIL](#) | [SE DÉSABONNER](#)